

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

L'an 2025, le 5 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE DU BOIS s'est réuni à la Salle Associative Camille Montchâtre, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOURGOIN Pascal, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/02/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : BARBIER Gwenaëlle, BRETON Patricia, GRIGNÉ Valérie, MOULIN Valérie, MM : BLOT Mickaël, CHAMPION Jean-François, DEMANGELLE Laurent, GORGET Stéphane.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme OUARDIRHI Roselyne à Mme MOULIN Valérie, MM : FAYOLLE Stéphane à Mme GRIGNÉ Valérie, FOUQUERAY Olivier à M. DEMANGELLE Laurent.

Excusé(s) : M. DUBOIS Jean-Paul

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Mangers
 Le : 12/03/2025
 Et
 Publication ou notification du :
 12/03/2025

A été nommé(e) secrétaire : M. GORGET Stéphane

2025-13 – Approbation du Compte Administratif 2024 Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. DEMANGELLE Laurent adjoint délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Budget principal communal, dressé par M. BOURGOIN Pascal Maire

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 1 - lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Budget Principal	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépense ou	Recette ou	Dépense ou	Recette ou	Dépense ou	Recette ou
Résultats reportés		512 094.11		18 043.02		530 137.13
Opérations de l'exercice	554 925.55	713 990.14	297 261.12	137 246.05	852 186.67	851 236.19
TOTAUX	554 925.55	1 226 084.25	297 261.12	155 289.07	852 186.67	1 381 373.32
Résultats de clôture		671 158.70	141 972.05			529 186.65
Restes à réaliser			525 000.00	272 860.00	252 140.00	
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		671 158.70	394 112.05			277 046.65

2 - constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4 - arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217200625-20250305-D13-05032025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025

Publication : 12/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Au registre suivent les signatures. Pour copie conforme :
 En mairie, le 07/03/2025.



Le Maire, Pascal BOURGOIN

